



Ref : CFVU2023/ D23-0704

CFVU DU 06 JUILLET 2023

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE L'UBM ET L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (UBX) RELATIVE AU MASTER SOIN, ÉTHIQUE ET SANTÉ (SES).

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 06 juillet 2023 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

- **APPROUVE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **LA CONVENTION DE COLLABORATION ENTRE L'UBM ET L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (UBX) RELATIVE AU MASTER SOIN, ÉTHIQUE ET SANTÉ (SES).**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 06/07/2023.*

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	13
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	27
Nombre de votes pour	27
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux
Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.